



## LE CONTRAT DE TRAVAIL

Date d'embauche :

Date prévue de fin de contrat :

Durée du CDDI (en mois) :

Nature de l'emploi proposé (tableau 2) :  (Code ROME)      (se référer au site [www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr))

Salaire brut mensuel :       euros

Durée hebdomadaire de travail du salarié indiquée sur le contrat de travail :  h  mn  
heures minutes

Durée collective hebdomadaire de travail appliquée dans l'établissement :  h  mn  
heures minutes

Fait le :

**L'atelier**  
(Qualité, signature et cachet)

Transmis à l'ASP le :

## CODIFICATION

### TABLEAU 1 : NIVEAU DE FORMATION

- 70** Pas de formation allant au-delà de la fin de la scolarité obligatoire  
(Equivalent au niveau VI de l'Education Nationale)
- 60** Formation courte d'une durée maximum d'un an, conduisant au Certificat d'Education Professionnelle ou à toute autre attestation de même nature.  
(Equivalent au niveau V bis de l'Education Nationale)
- 50** Formation de niveau équivalent à celui du Brevet d'Etudes Professionnelles (BEP) et du Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP).  
(Diplôme non obtenu)
- 51** Diplôme obtenu du Brevet d'Etudes Professionnelles (BEP) et du Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP)  
(Equivalent au niveau V de l'Education Nationale)
- 40** Formation de niveau équivalent à celui du Baccalauréat ou du Brevet de Technicien  
(Equivalent au niveau IV de l'Education Nationale)
- 41** Brevet de technicien ou Baccalauréat professionnel
- 30** Formation de niveau du Brevet de Technicien Supérieur ou du Diplôme des Instituts Universitaires de Technologie et de fin de premier cycle de l'enseignement supérieur  
(Equivalent au niveau III de l'Education Nationale)
- 20** Formation de niveau égal ou supérieur à celui de la Licence ou des Écoles d'Ingénieurs  
(Equivalent au niveau II de l'Éducation Nationale)
- 10** Troisième cycle ou Ecole d'ingénieur  
(Equivalent au niveau I de l'Education Nationale)
- 00** Autres qualifications non certifiantes

### TABLEAU 2 : EMPLOI PROPOSÉ

Agent administratif divers	10
Agent d'accueil et d'information (standardiste, hôtesse...)	09
Agent d'entretien et nettoyage	16
Agent de restauration, serveur et cuisinier	11
Agent de sécurité	52
Agent de sécurité et de gardiennage	15
Animateur socio-culturel	17
Autre animateur ou éducateur	19
Chauffeur	64
Contremaître, agent de maîtrise (sauf maîtrise administrative ou commerciale)	48
Employé administratif d'entreprise	54
Employé de commerce	55
Jardinier	01
Autre profession liée à la nature et à l'environnement	02
Ouvrier agricole	69
Ouvrier des travaux publics	04
Ouvrier du bâtiment	03
Ouvrier non qualifié de type artisanal	68
Ouvrier non qualifié de type industriel	67
Ouvrier polyvalent de maintenance et entretien	05
Ouvrier qualifié de la manutention, du magasinage et du transport	65
Ouvrier qualifié de type artisanal	63
Ouvrier qualifié de type industriel	62
Autre ouvrier	06
Personnel des services directs aux particuliers	56
Profession de l'information, des arts et des spectacles	35
Profession intermédiaire administrative et commerciale d'entreprise	46
Secrétaire bureautique et assimilé	07
Technicien (sauf technicien administratif ou commercial)	47
Autre	99